

BTS

MANAGEMENT DES UNITÉS COMMERCIALES

► LE MÉTIER

Le manager de l'unité commerciale gère principalement la relation client. Ce métier de contact l'amène à sélectionner les fournisseurs, à négocier ses achats et à gérer les stocks. Le manager met en scène le produit et valorise les services proposés par l'entreprise. Il gère les plannings et propose des actions qui favorisent l'implication et la motivation des salariés.

Force de propositions, il dynamise les ventes par la mise en place d'actions commerciales découlant d'une stratégie d'enseigne à laquelle il peut participer.

Au quotidien, le manager sait mettre en place et suivre les indicateurs nécessaires au bon développement de l'entreprise. Il met en œuvre des principes essentiels de la démarche qualité : anticipation, organisation, suivi, mesure des actions et mise en place d'actions correctives.

► LE PROFIL

Ponctuel et impliqué, le manager sait anticiper ses actions, transférer ses connaissances au contexte et en permanence, il a le souci de répondre aux besoins de ses salariés et de ses clients. Le manager aime travailler en équipe et fait preuve d'empathie et d'écoute.

► LES CONDITIONS D'ACCÈS

- ✓ Agé de 16 à 25 ans révolus
- ✓ BAC général S ou ES, BAC technologique, BAC professionnel

► LA FORMATION Durée : 24 mois

2 TYPES D'ALTERNANCE

- ✓ 2 jours en formation/3 jours en entreprise : lundi/mardi au CFA
- ✓ 2 jours en formation/3 jours en entreprise : jeudi/vendredi au CFA

ENSEIGNEMENT PROFESSIONNEL

- ✓ Management et gestion de l'unité commerciale, gestion de la relation commerciale, développement de l'unité commerciale.

ENSEIGNEMENT GÉNÉRAL

- ✓ Culture et expression française, droit, économie générale, management d'entreprise, anglais ou espagnol.

► LA POURSUITE D'ÉTUDES

- ✓ Licence professionnelle options : Marketing opérationnel, Technico-commercial, Commerce international, Distribution, Ressources humaines, Communication.

▶ AIDES FINANCIÈRES

- ✓ Un salaire selon un % du SMIC sauf convention de l'entreprise plus favorable.

	Avant 18 ans	18 à 21 ans	21 ans et +
1 ^{ère} année	25%	41%	53%
2 ^{ème} année	37%	49%	61%
3 ^{ème} année	53%	65%	78%

- ✓ Le salaire versé à l'apprenti est exonéré d'impôt sur le revenu jusqu'à un certain seuil.
- ✓ Des aides financières forfaitaires du Conseil Régional : hébergement, transport, restauration par le biais de la carte "Jeune Midi-Pyrénées". Cette carte donne également accès au self service, au CDI du lieu de formation et à des réductions pour les activités culturelles et sportives.
- ✓ Comme tout jeune salarié, l'apprenti peut bénéficier d'allocations d'aide au logement.

▶ ADMISSION

- ✓ Remplir les conditions d'accès à la formation.
- ✓ Avoir conclu un contrat d'apprentissage.

▶ DES SERVICES ASSOCIÉS OFFERTS PAR LE CFA

- ✓ Un appui à l'orientation professionnelle.
- ✓ Un atelier de recherche d'un contrat d'apprentissage.
- ✓ Un accompagnement individualisé et un appui au reclassement.

85 Avenue Jean Baylet 31081 Toulouse Cedex

Tel. 05 61 43 21 69

Fax : 05 61 43 21 43

contact@cfatertiairetoulouse.fr

www.cfatertiairetoulouse.fr

